Perspectives chinoises

2007/3 | 2007
En marche vers la société d'harmonie

Les élections de village en Chine contemporaine : de nouveaux espaces de légitimité pour le régime ?

Gunther Schubert et Chen Xuelian

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/3063
ISSN : 1996-4609

Éditeur
Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée
Date de publication : 1 septembre 2007
ISSN : 1021-9013

Référence électronique
Gunther Schubert et Chen Xuelian, « Les élections de village en Chine contemporaine : de nouveaux espaces de légitimité pour le régime ? », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2007/3 | 2007, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/3063

© Tous droits réservés

perspectives chinoises

Les élections de village en Chine contemporaine : de nouveaux espaces de légitimité pour le régime ?

Expériences du district de Lishu

GUNTER SCHUBERT
ET CHEN XUELIAN

Cet article analyse l'impact des élections directes dans les villages sur la légitimité du régime au niveau local en Chine. En utilisant un modèle inspiré de la théorie des systèmes politiques de David Easton, l'article démontre que les élections villageoises dans le district de Lishu, province du Jilin, ont contribué de façon significative à augmenter la stabilité sociale et la qualité de la gouvernance locale, générant ainsi une plus grande légitimité du régime. La « confiance rationnelle » que les paysans ont dans leurs cadres peut ainsi expliquer que la suprématie politique de ces cadres n'ait pas été remise en cause par les élections directes.

Deux décennies après la promulgation de la Loi organique expérimentale sur les comités villageois, l'organisation d'élections dans les villages chinois et leur impact sur la gouvernance rurale ne semblent plus attirer l'attention des universitaires, que ce soit en RPC ou à l'étranger. L'une des raisons de ce désintérêt est la déception : le scrutin direct promettait l'institutionnalisation de davantage de transparence, de responsabilité et de conscience démocratique dans les villages de Chine, éléments considérés comme conditions préalables à l'élargissement progressif des élections aux échelons administratifs plus élevés dans un futur proche. Mais cet optimisme initial ne s'est pas vraiment concrétisé dans la réalité. Aujourd'hui, les élections sont bien ancrées dans les campagnes chinoises. De nombreux universitaires ont constaté – bien qu'avec précautions – que dans les endroits où les élections sont menées régulièrement et conformément aux réglementations de la Loi organique, devenue permanente et obligatoire sur le plan national en 1998, elles sont devenues une partie significative de la vie locale, augmentant l'efficacité politique des paysans, leur donnant davantage d'influence sur la vie politique du village, et aidant à apaiser les relations tendues entre cadres et paysans [1]. Cependant, tous les efforts locaux pour élargir les élections directes au niveau du canton ont jusqu'à présent échoué, le Gouvernement central ayant à plusieurs reprises annoncé qu'un tel mouvement – bien que faisant partie d'un

1. Cependant, les élections villageoises ont aussi pu entraîner une augmentation de la tension dans la Chine rurale quand les paysans ont compris leurs droits démocratiques et ont résisté plus fermement à l'autorité des cadres. Voir He Baogang et Lang Youxing, « Cunmin xuanju dui xiangcun quanlide yingxiang » (L'influence des élections de village sur le pouvoir rural), *Xianggang shehui kexue xuebao* (Journal des Sciences Sociales de Hong Kong), n°16, 2000, p. 99-124 ; Li Fan (éd.), *Zhongguo jiceng minzhu fazhan baogao, 2000-2001* (Rapport sur le développement de la démocratie à la base, 2000-2001), Pékin, 2002 ; Wu Chongqing et He Xuefeng, Zhixuan yu zizhi (Élections directes et autogestion), Canton, Yangcheng wanbao, 2003 ; Li, Lianjiang, « The empowering effect of village elections in China», *Asian Survey*, vol. 4, n°4, 2003, p. 648-62 ; John James Kennedy *et al.*, « Elected leaders and collective land : farmer's evaluation of village leaders' performances in rural China », *Journal of Chinese political science*, vol. 1, n°1, 2004, p. 1-22 ; Chen Jie, « Popular support for village self-government in China », *Asian Survey*, vol. 6, n°6, 2005, p. 865-85.

Un bureau de vote mobile
© AFP

agenda à long terme - ne deviendrait pas une politique officielle dans un futur proche [2]. En même temps, le nombre de rapports sur les émeutes villageoises causées par la corruption et la mauvaise conduite des cadres locaux a radicalement augmenté ces dernières années. À travers la Chine, les acquisitions illégales de terres – alliées à l'absence ou à l'illégalité des compensations financières offertes aux paysans, entraînant des profits substantiels pour les fonctionnaires locaux cupides – ont déclenché des soulèvements ruraux et engendré une violence frontale. Dans ces villages, les élections directes se sont révélées inefficaces à contrôler des cadres puissants, et elles ont souvent augmenté les tensions politiques en conduisant les paysans à utiliser leurs droits démocratiques contre les fonctionnaires locaux corrompus et violant la loi [3]. Par conséquent, les universitaires qui continuent à travailler sur les développements politiques dans les campagnes chinoises ont déplacé leur attention vers les dynamiques des protestations paysannes, et se concentrent sur l'évolution de ce que Li Lianjiang et Kevin O'Brien ont appelé « une résistance fondée sur les politiques » ou « résistance légitime » vers de nouvelles formes plus actives de résistance et d'organisation des paysans [4]. Ce changement de centre d'intérêt s'explique par l'impression que les élections villageoises n'ont pas réussi à augmenter la qualité de l'autogestion locale – ce qui était le principal objectif du Parti communiste. Enfin l'importance des élections villageoises semble être amoindrie par les réformes fiscales et administratives en cours en Chine [5]. Les cantons et les villages ont de moins en moins d'occasions de générer des revenus, ce qui permet de renforcer le contrôle central sur les dettes rurales et les revenus illégaux hors budget. D'autre part, les districts gagnent en subventions et pouvoir politique. Ce double mouvement risque de transformer progressivement les comités villageois en simples centres de services locaux pour les gouvernements des districts. Les villages n'ayant rien à distribuer et ne pouvant décider de rien en terme de stratégie économique et politique, les élections villageoises n'auraient plus alors aucun sens.

Pourtant, cette vision pessimiste pourrait se révéler prématurée, dans la mesure où l'on commence à peine à discerner les contours du nouveau régime fiscal en construction dans la Chine rurale. À ce point du débat sur les réformes de la gouvernance rurale, il est plus intéressant de noter que l'impact concret des élections villageoises sur la stabilité et la légitimité du régime au niveau local n'a jamais été systématiquement analysé. Ces deux objectifs étaient pourtant la motivation principale derrière la décision du Gouvernement central de promouvoir le scrutin direct dans les campagnes, avant même la volonté de pousser au développement économique et de mettre en place des cadres plus compétents. Ce n'est, pensait-on, qu'avec des cadres rendus plus attentifs à la population locale par la peur de perdre leur poste lors des élections, que la stabilité sociale, le développement écono-

2. Quelques expériences d'élections directes au niveau du canton ont néanmoins été tentées. Voir Li Fan, *Zhongguo jiceng minzhu fazhan baogao*, *op. cit.* ; Huang Weiping et Zhou Shubin, *Xiangzhenzhang xuanju fangshi gaige : anli yanjiu* (Étude de cas sur les méthodes de la réforme concernant les élections des chefs de cantons), Pékin, Shehui kexue wenjian, 2003 ; Gunter Schubert, « Democracy under one-party rule », *China Perspectives*, vol. 46, n°46, 2003, p. 15-25 ; Li Fan (éd.), *Zhongguo jiceng minzhu fazhan baogao 2004* (Rapport sur le développement de la démocratie à la base en Chine, 2004), Pékin, Zhishi chanquan, 2005 ; Liu Hairong, « Semi-competitive elections at township level in Sichuan province », *China perspectives*, vol. 51, n°51, 2004, p.13-27 et Li Lianjiang, « Direct township elections », *in* Elizabeth J. Perry et Merle Goldman, *Grassroots political reform in contemporary China*, Cambridge, Harvard University Press, 2007, p. 97-116. Néanmoins, dans de nombreux endroits, les cadres locaux ne sont pas intéressés par l'élargissement des élections directes, car ils craignent de perdre leur contrôle sur la politique locale et redoutent l'instabilité créée par des paysans politiquement mobilisés – une situation similaire à celle que l'on a connu il y a 20 ans lorsque la mise en place des élections directes dans les villages était sujette à de vifs débats.

3. Le cas du village de Taishi (太石村), situé près de Canton dans la province du Guangdong, est devenu très célèbre à ce sujet. En juillet 2005, les paysans ont tenté de déposer une pétition légale demandant le renvoi du chef de leur village qu'ils accusaient de corruption, entraînant une violente confrontation avec les autorités du canton. Cette confrontation a duré plusieurs mois et a attiré l'attention internationale.

4. Kevin O'Brien et Li Lianjiang, « Popular contention and its impact in rural China », *Comparative political studies*, vol. 3, n°3, 2005, p. 235-59 ; Kevin O'Brien et Li Lianjiang, *Rightful resistance in rural China*, Cambridge/Mass., Cambridge University Press, 2006 ; Yu Jianrong, « Dangdai Zhongguo nongmin weiquan zuzhi de fayu yu chengzhang » (Croissance et développement des organisations d'assistance aux paysans dans la Chine contemporaine), *Zhongguo nongcun guancha*, vol. 2, n°2, 2005, p. 57-71.

5. Voir John James Kennedy, « The implementation of village elections and tax-for-fee reform in rural northwest China », *in* Elizabeth J. Perry et Merle Goldman, *Grassroots political reform in contemporary China*, Cambridge/Mass., Harvard University Press, 2007, p. 48-74. Cet article s'intéresse également aux relations entre les élections de village et les réformes fiscales mises en place ces dernières années.

mique, et des relations harmonieuses entre cadres et paysans dans la Chine rurale pourraient être obtenus et maintenus. Les élections villageoises, par conséquent, avaient pour rôle de garantir une meilleure gouvernance locale pour servir le bien-être des paysans, augmenter la qualité des cadres locaux et renforcer la légitimité politique du régime au niveau local [6]. Dans cette étude, nous partirons donc de l'hypothèse que les élections villageoises peuvent produire de la stabilité et une légitimité pour le régime, en nous appuyant sur un ensemble de données qualitatives issues d'un projet de recherche plus global sur la participation des paysans et la conscience politique dans six villages et six quartiers urbains. Plus précisément, nous étudierons le célèbre district de Lishu dans la province du Jilin, au nord-est de la Chine, où l'enquête de terrain a été menée dans deux villages appartenant au canton lui-même nommé Lishu, durant l'été 2004 [7]. Nous démontrerons que les élections directes à Lishu ont généré une forte conscience politique chez les paysans (mesurée en termes de connaissances politiques, efficacité et participation), conduisant à un soutien politique plus grand et à une légitimité accrue du régime du Parti communiste tel qu'il est perçu au niveau local.

Désigné district modèle – ou zone de démonstration (*shifan*) – par le Gouvernement chinois pour la mise en place précoce des élections directes villageoises, Lishu est certainement un succès pour le régime du Parti communiste. Le district a été largement mentionné dans les médias étrangers, et visité par de nombreux observateurs d'agences internationales concernées par la promotion d'élections démocratiques dans des pays qui ne le sont pas. Pour ces raisons, le district de Lishu pourrait être considéré comme un cas empirique invalide pour tester le succès de la construction de légitimité par les élections en Chine rurale. Cependant, Lishu n'était pas un site officiellement choisi à l'avance par les échelons supérieurs pour la mise en place des élections directes villageoises. Il a acquis sa réputation seulement après la conclusion probante de plusieurs sessions d'élections compétitives, et après l'institutionnalisation réussie par des fonctionnaires locaux ouverts aux réformes de ce que l'on appelle les nominations *haixuan* [8] pour les candidats aux élections (voir ci-dessous). Ce n'est qu'alors que Lishu a attiré l'attention du ministère des Affaires civiles, qui est responsable à l'échelle nationale de l'application de la « Loi organique », et qu'il a été présenté comme un modèle dont devraient s'inspirer les autres gouvernements locaux. L'argument selon lequel Lishu ne fonctionnerait aujourd'hui que parce que le gouvernement l'a surveillé ne peut donc pas tout expliquer.

Les villages du district de Lishu ne permettent certainement pas de conclure de façon générale au succès relatif des élections directes en Chine rurale. Cependant, la même logique peut être vraie pour les villages où ces élections ont eu des résultats mitigés ou ont échoué, vu le nombre limité de localités qui ont jusqu'ici été étudiées par les universitaires et les médias. Si l'on prend en compte l'étendue de la Chine, on peut même émettre l'hypothèse que, pour chaque village où les élections sont manipulées et ont engendré encore davantage de conflits locaux, on peut trouver un autre village où les élections se sont bien déroulées, ont rendu les cadres responsables et réactifs, ont créé le sentiment d'un plus grand pouvoir chez les paysans, et ont généré de la stabilité sociale ainsi qu'une légitimité du régime. Dans tous les cas, les raisons des différents résultats engendrés par les élections directes villageoises doivent être analysées correctement afin de comprendre les conditions déterminantes de leur succès ou de leur échec. Dans cette perspective, Lishu est certainement instructif et ne devrait pas être exclu de cette analyse seulement à cause de son rôle de modèle de démocratie villageoise en Chine contemporaine [9].

Soutien politique, légitimité du régime et stabilité du système

Dans cette étude, nous utilisons un modèle inspiré du concept de David Easton de « soutien » considéré comme décisif pour la stabilité du système politique. Un système est stable s'il bénéficie du soutien du peuple :

> *Nous pouvons dire que A soutient B soit lorsque A agit au nom de B ou lorsqu'il s'oriente lui-même en faveur de B. B peut être une personne ou un groupe ;*

6. Kevin O'Brien, « Implementing political reform in Chin'as villages », *The Australian journal of Chinese affaires*, vol. 32, n°32, 1994, p. 33-59 ; Kevin O'Brien et Li Lianjiang, « Accomodating "democracy" in a one-party state : introducing village elections in China », *China Quaterly*, vol. 162, n°162, 2000, p. 465-89.
7. Pour plus de détails, voir les annexes 1 et 2.
8. *Haixuan*, « élire hors de la mer », est un terme désignant la nomination libre des candidats par tous les villageois avant qu'une élection ne soit organisée.
9. Le recueil des données dans le district de Lishu peut également être mis en doute puisqu'il est souvent affirmé que les chercheurs extérieurs, et notamment occidentaux, sont trompés par les cadres locaux qui ont acquis des années d'expériences en terme de visites domestiques et étrangères. Nous avons malgré tout choisi d'aller à Lishu et d'observer l'histoire de ce succès. Pour limiter les interventions extérieures autant que possible, nous avons choisi des villages qui n'avaient pas reçu la visite d'universitaires ou d'observateurs internationaux auparavant. Nos questionnaires n'ont pas été vérifiés par les autorités locales, et nous avons largement été laissés seuls durant les interviews. Il n'y avait aucune indication que les cadres locaux aient donné des instructions aux paysans avant notre arrivée, puisqu'ils ont parlé directement et n'ont pas évité les critiques sur le comportement des cadres et la mise en place des politiques du village. D'après nous, les personnes interviewées ont répondu honnêtement et n'étaient pas gênées si les cadres du village, qui nous conduisaient à leurs maisons, restaient pour quelques minutes. Pour les questions posées, voir les annexes.

> *il peut être un objectif, une idée ou une institution. Je désignerais les actions de soutien sous le terme de soutien manifeste, et les attitudes ou les sentiments de soutien sous le terme de soutien dissimulé* [10].

Selon Easton, le soutien se manifeste envers trois principaux objets du système politique : la *communauté politique*, c'est-à-dire « la partie du système politique qui consiste en ses membres vus comme un groupe de personnes liées ensemble par une division politique du travail [11] »; *le régime*, c'est-à-dire l'ordre politique ou constitutionnel, qui fait référence aux *valeurs* fondamentales, aux *normes* et aux institutions (*structure d'autorité*) du gouvernement ; et les *autorités politiques*, c'est-à-dire les dirigeants en place en tant que représentants de l'ordre politique. Le soutien est plus précisément différencié par Easton en soutien « spécifique » et « diffus ». Le *soutien spécifique* fait référence à la satisfaction générée par la réactivité du gouvernement face à des demandes spécifiques. Il est de court terme et toujours dirigé vers les autorités politiques, qui sont jugées par le peuple en fonction de leur efficacité, de leurs « actions au jour le jour prises au nom du système politique [12] ». Le *soutien diffus* désigne la conviction à long terme d'une personne que l'existence et le fonctionnement du gouvernement correspondent à ses principes moraux ou éthiques définissant ce qui est juste dans la sphère politique. Il est en général dirigé vers la communauté politique et – plus important dans notre contexte – vers le régime : le peuple soutient le régime s'il s'identifie à ses valeurs fondamentales, ses normes et ses institutions. Cependant, le soutien diffus peut également être lié aux détenteurs du pouvoir, c'est-à-dire aux autorités politiques :

> *Alors que le soutien spécifique ne concerne que les autorités politiques, le soutien diffus est dirigé vers les administrations elles-mêmes aussi bien que vers leurs occupants individuels. Plus encore, le soutien diffus est un soutien qui est à la base du régime en tant que tel, et de la communauté politique* [13].

Dans le schéma d'Easton, (la croyance en) la légitimité est l'une des formes ou des manifestations du soutien diffus – l'autre étant la confiance [14] – et signifie :

> *la conviction de la part du membre qu'il est juste et approprié pour lui d'accepter et d'obéir aux autorités et de se conformer aux exigences du régime. Cela reflète le fait que, de façon vague ou explicite, il considère que celles-ci sont conformes à ses propres principes moraux, son propre sens de ce qui est juste et approprié dans la sphère politique* [15].

Pour Easton, la légitimité vue comme approbation morale du régime et des autorités est la forme la plus forte de soutien diffus et peut provenir de principes idéologiques implicites (*légitimité idéologique*), d'un attachement aux normes et à l'ordre institutionnel du régime (*légitimité structurelle*), ou d'une appréciation ou d'une reconnaissance des qualités personnelles des dirigeants politiques en place (*légitimité personnelle*).
Cette matrice, qui résume l'argumentation d'Easton, démontre clairement que la légitimité dépend de la perception qu'a le peuple de la validité (ou qualité) morale et structurelle du régime, et de ce fait aussi de la validité des rôles d'autorité ; la légitimité dépend également de la perception de la validité et de la qualité des dirigeants politiques en place. Le soutien spécifique de long terme pour les détenteurs du pouvoir, fondé sur leurs bonnes performances, peut se traduire en un soutien diffus, et, *eo ipso*, en légitimité générale du régime [16]. Pour déterminer la légitimité du régime, il faut donc évaluer à la fois le soutien diffus et le soutien spécifique.
D'un autre point de vue, la stabilité provient des attentes du public sur la production du système (ses performances) et de son évaluation. Ces performances entraînent à leur tour une série de réponses, qui constituent de nouvelles demandes de

10. David Easton, *A systems analysis of political life*, Chicago, University of Chicago Press, 1979, p. 159.
11. *Idem*, p. 176.
12. David Easton, « A reassessment of the concept of political support », *British journal of political science*, vol. 9, n°9, 1975, p. 445.
13. *Idem*, p. 437.
14. Selon Easton, *la confiance* en tant que deuxième forme de soutien diffus fait référence à la croyance qu'il existe dans la plupart des systèmes un bien commun transcendant les intérêts individuels, qui peut être décrit comme « l'intérêt du royaume, l'intérêt public, commun ou national, le bien public et l'assistance publique, ou le bien de "notre peuple" » (Easton, *A systems analysis of political life*, *op. cit.*, p. 312). La confiance signifie la conviction que ce bien commun ou cet intérêt général sont acquis sans interférence individuelle directe ni contrôle permanent de la part de ceux qui sont au pouvoir ; elle est fondée sur le sentiment de satisfaction symbolique pour l'ordre politique et les procédures du gouvernement. La principale différence entre la légitimité et la confiance dans le schéma d'Easton est la suivante : le peuple peut perdre sa confiance dans la capacité des leaders politiques à diriger, mais il peut encore croire au droit moral général de ces derniers à diriger et à exiger l'obéissance (voir Bettina Westle, *Political legitimacy : theories, concepts, empirical findings (en allemand)*, Baden-Baden, Nomos, 1989, p. 70-71). La perte de confiance se transforme difficilement en résistance ouverte contre l'ordre politique existant si cet ordre politique est renforcé par de forts liens de confiance entre les dirigeants et les dirigés. De plus, les dirigeants politiques peuvent bénéficier d'un « bonus de confiance » fondé sur l'expérience de leur comportement passé si celui-ci correspond à la perception établie par la communauté de ce qui constitue le bien commun (Westle, *Political legitimacy*, *op. cit.*, p. 85).
15. David Easton, *A systems analysis of political life*, *op. cit.*, p. 278.
16. En même temps, le soutien diffus diminue si la production d'un système est constamment déficiente, et jugée comme telle par le peuple.

Tableau 1. Les types de légitimité selon Easton

Sources de la légitimité	Objets de la légitimité	
	Régime	**Autorités (politiques)**
Idéologie	*Légitimité idéologique :* Convictions morales de la validité du régime	Convictions morales de la validité des représentants de l'autorité
Structure	*Légitimité structurelle :* Croyance indépendante dans la validité des structures (institutions) et des normes de l'ordre politique	La croyance en la structure se répercute sur les détenteurs des postes d'autorité
Qualités personnelles	*Légitimité personnelle :* La croyance en la validité des détenteurs des postes d'autorité se répercute sur les rôles d'autorité (structures et normes du régime en elles-mêmes)	Croyance individuelle dans la validité des autorités grâce à leurs qualités personnelles

Source : Westle, Bettina, *Political Legitimacy: Theories, Concepts, Empirical Findings* (en allemand), Baden-Baden, Nomos, 1989, p. 69

Figure 1. Soutien, légitimité et confiance dans le modèle d'Easton

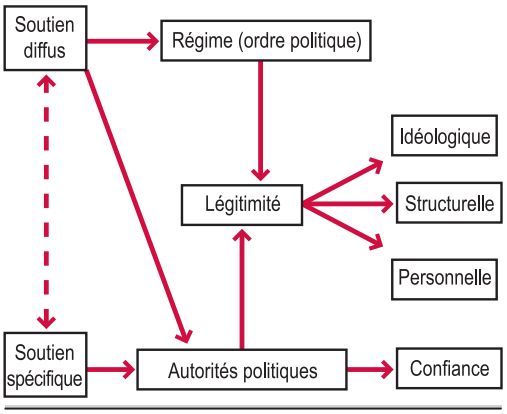

© Schubert / Chen

légitimité (idéologique, structurelle, personnelle) et aident à stabiliser le système politique. Évaluer la légitimité du régime demande donc une analyse empirique de ces évaluations et réponses publiques, et de leurs effets sur la construction de la légitimité dans chacune des sous-catégories définies par Easton.

Comment peut-on mesurer de façon empirique le soutien – ou d'ailleurs la légitimité et la confiance ? Selon le système opératoire [17] reconnu de Muller et Jukam, souvent utilisé pour évaluer la légitimité d'un régime, le support diffus est mesuré en demandant aux interlocuteurs leur avis sur les six questions suivantes :

- Je suis fier de vivre dans le système politique actuel.
- J'ai le devoir de soutenir le système politique actuel.
- Je respecte les institutions politiques en Chine aujourd'hui.
- Je pense que les droits fondamentaux des citoyens sont protégés.
- Je suis convaincu que les tribunaux en Chine garantissent des procès équitables.
- Je pense que mes valeurs personnelles sont les mêmes que celles défendues par le Gouvernement.

Ces questions reflètent les sources de légitimité d'Easton dans la matrice présentée ci-dessus : les questions 1 et 6 servent à détecter l'attachement populaire aux valeurs et aux normes du régime (*légitimité idéologique*) ; les questions 2 et 3 révèlent le sentiment général des interlocuteurs vis-à-vis des principales institutions politiques et du système politique en place (*légitimité structurelle*) ; et les questions 4 et 5 font référence aux évaluations personnelles des autorités politiques : leur fonctionnement et leur maniement du pouvoir sont-ils ou non conformes à la définition de la justice et des intérêts fondamentaux de chaque membre de la communauté (*légitimité personnelle*) ?

17. Edward N. Muller et Thomas O. Jukam, « On the meaning of political support », *American political science review*, vol. 77, n°77, 1977, p. 1561-1595. En ce qui concerne le système opératoire du soutien diffus et spécifique, nous faisons principalement référence à Chen Jie, « Political support and participation in a non-democratic society : a study of Chinese urban residents », un article présenté à la conférence « The transformation of citizen politics and civic attitudes in three Chinese societies », Institute of political science, Academia Sinica, Taipei (Taiwan), 19-20 novembre, 2004, p. 8-9.

Figure 2. La construction de la légitimité dans un système politique selon Easton

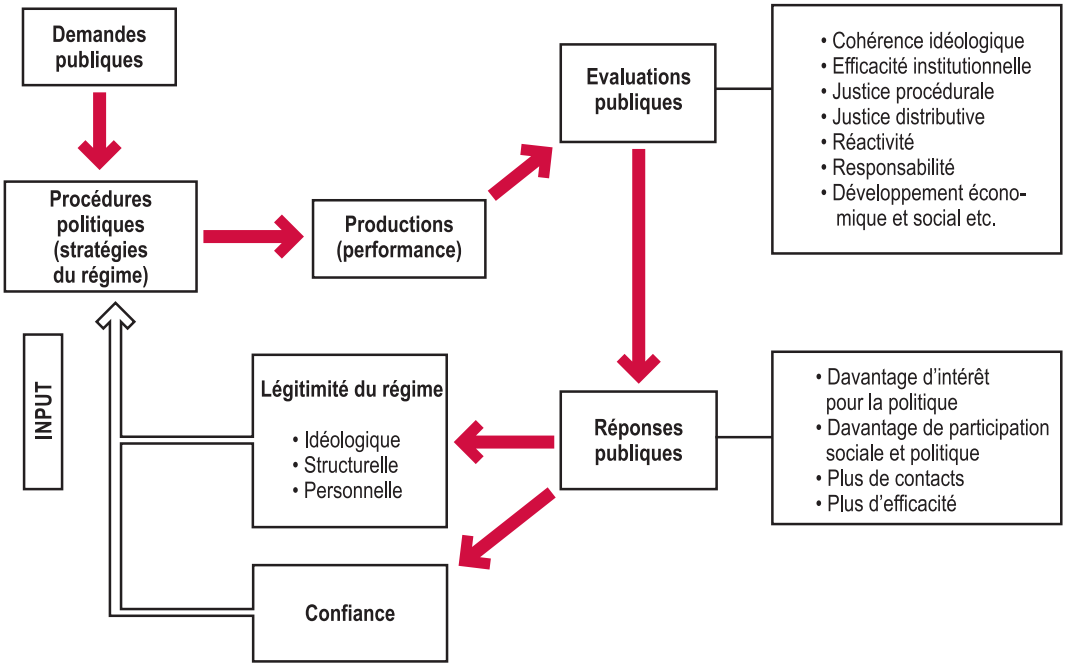

© Schubert / Chen

Le soutien spécifique, quant à lui, fait référence aux champs politiques permettant d'évaluer l'efficacité de la direction politique. À partir du schéma de Muller et Jukam, mais aussi d'observations de terrain réalisées par d'autres universitaires chinois, Chen Jie [18] a posé des questions sur les neuf thèmes suivants au cours de son étude sur le soutien politique en Chine urbaine :

- Contrôle de l'inflation
- Garantie de la sécurité de l'emploi
- Réduction des écarts entre riches et pauvres
- Amélioration des conditions de logement pour tous
- Maintien de l'ordre dans la société et la communauté
- Accès à des soins médicaux appropriés et universaux
- Accès aux services sociaux pour les plus démunis
- Lutte contre la corruption des fonctionnaires
- Lutte contre la pollution

Ces thèmes doivent évidemment être modifiés dans le contexte de la Chine rurale. Par exemple, écouter les opinions des villageois et agir en fonction de leurs demandes (réactivité), améliorer l'économie du village (entrepreneuriat), et garantir l'équité de la distribution des terres et des compensations financières (fiabilité) sont des facteurs plus importants pour acquérir un soutien spécifique que la diminution des écarts entre riches et pauvres, l'amélioration des conditions de logement et la lutte contre la pollution. Il semble en revanche moins nécessaire d'ajuster les critères du soutien diffus, puisqu'ils peuvent être pertinents à la fois dans la campagne et dans les villes chinoises. Il est intéressant de noter que certaines études ont trouvé chez les paysans des degrés très élevés de confiance pour le Gouvernement central, dépassant la confiance qu'ils accordaient à leurs dirigeants locaux [19]. Cela semble démontrer l'existence d'une forte légitimité du régime en terme de soutien diffus, mais d'une faible légitimité (concernant les autorités politiques locales) en terme de soutien spécifique dans le sens d'Easton [20]. Cependant, nous allons le démontrer,

18. Chen Jie, « Political support and participation in a non-democratic society : a study of Chinese urban residents », *op. cit.*, 2004, p. 9.
19. Li Lianjiang, « Political trust in rural China », *Modern China*, vol. 2, n°2, 2004, p. 228-58 ; O'Brien et Li « Popular contention and its impact in rural China », *op. cit.*
20. La confiance des paysans dans les échelons supérieurs du gouvernement ne peut être qu'abstraite (diffuse) alors que la confiance (ou le manque de confiance) dans les fonctionnaires locaux est fondée empiriquement et de ce fait, spécifique. La confiance dans le gouvernement central devient évidente dans la conviction des paysans que, par exemple, les pétitions aux niveaux supérieurs peuvent aider à endiguer la corruption des cadres locaux. Cependant, avec l'échec du système des pétitions dans de nombreux cas où les paysans se sont tournés sans succès vers les échelons supérieurs, la légitimité du régime en terme de soutien diffus est de plus en plus menacée.

notre enquête de terrain à Lishu a établi des degrés de soutien spécifique relativement élevés pour les cadres locaux, ce qui pourrait – comme nous en faisons l'hypothèse en suivant les propres suppositions de David Easton – se transformer en soutien diffus pour le régime du Parti communiste.

L'approche de Muller et Jukam, utilisant des méthodologies quantitatives pour mesurer le soutien et la légitimité d'un régime est utile, mais elle n'est certainement pas la seule méthode viable. La recherche qualitative représente une autre possibilité, bien qu'elle demande davantage de temps et ne fonctionne qu'avec des panels plus réduits. Nous pensons que la distinction entre évaluations publiques et réponses publiques aux stratégies déployées par un régime pour produire des résultats satisfaisants et générer la stabilité (du système) est un bon point de départ pour résoudre l'énigme de la légitimité (voir la figure n° 2). Les questionnaires devront être conçus de telle sorte qu'ils permettront de relier chaque réponse aux différentes sources de légitimité (et à la confiance). Les données que nous présentons ne correspondent pas totalement à cette attente ; mais elles devraient être suffisantes pour stimuler de nouveaux débats sur la façon dont la légitimité du régime peut et devrait être empiriquement appréhendée et déterminée [21].

Brève description des élections villageoises à Lishu

Depuis la fondation de la République populaire jusqu'à la fin de la Révolution culturelle, les villages de Chine ont été les piliers des efforts énergiques de collectivisation menés par le Parti-État, culminant dans le système des Communes populaires établi à la fin des années 1950. Alors que les Communes populaires exerçaient un contrôle rigide sur toutes les sphères de la vie paysanne, leurs performances économiques étaient mitigées. Bien qu'elles aient mené avec succès la collectivisation de l'agriculture imposée par le régime communiste, elles ont été inefficaces et ont échoué dans leur objectif d'augmenter la productivité agricole. À la fin des années 1970, l'introduction du système de responsabilité familiale (家庭聯產承包責任制) a conduit au démantèlement progressif des Communes populaires. La fin des Communes a permis d'augmenter l'autonomie des paysans et leur bien-être matériel grâce à de rapides gains de production dans les campagnes, mais elle a mis en difficulté les administrations de village. La direction du Parti a dû réfléchir à l'élaboration de nouvelles politiques permettant d'améliorer la situation.

En 1980, ce que l'on appelle les comités villageois (村民委員會) ont été spontanément établis par des paysans dans la Région autonome du Guangxi Zhuang ainsi que dans les provinces du Sichuan et du Hebei, afin d'occuper le vide administratif créé par l'effondrement du système des Communes [22]. Ces développements ont attiré l'attention de Peng Zhen, un vétéran révolutionnaire qui était à l'époque le vice-président du Comité central de l'Assemblée nationale populaire, et qui est rapidement devenu le principal défenseur de l'autogestion des villages [23]. Quand le système des Communes populaires a été formellement aboli par la révision constitutionnelle de 1982, et lorsque les cantons ont été à nouveau établis comme le plus bas échelon du gouvernement, les comités villageois directement élus ont été officiellement reconnus comme « des organisations populaires de masse autonomes » (基層群衆性自治組織), responsables de l'administration des affaires publiques, de la médiation dans les disputes civiles, et du maintien de l'ordre social. De ce fait, l'autogestion rurale a commencé à s'implanter dans les campagnes ; et bien qu'elle n'ait pas encore été définie par la loi, elle a permis aux autorités des cantons d'exercer un large contrôle sur les villages. En 1987, lors de la promulgation de la « Loi organique sur les comités villageois » (au début sur une base expérimentale), les principes légaux de l'autogestion des villages ont été renforcés et l'autogestion a alors connu de rapides progrès.

Dès 1986, le district de Lishu dans la province du Jilin avait établi un « Petit groupe directeur sur la restructuration expérimentale et la tutelle des comités villageois » (梨樹縣村委會整頓補課試點指導小組) pour répondre à une « Circulaire sur les efforts sérieux pour améliorer les comités villageois et les comités de quartier dans le processus de consolidation du Parti à la base » (關于在基層整黨中認真搞好村民委員會和居民委員會建設的通知) émise par les autorités provinciales. En décembre 1986, sous le contrôle du « Petit groupe directeur », les premières élections villageoises directes jamais tenues à Lishu se sont déroulées dans le village de Beilaohao. Conformément à la Constitution de 1982, les pay-

21. Pour de plus amples références sur le maniement conceptuel des catégories de « soutien », voir également Chen Jie, « Popular support for village self-government in China », *op. cit.* et Chen Jie, Lu Chunlong et Yang Yiyin, « Popular support for grassroots self-government in urban China » (à paraître dans *Modern China*).

22. Voir Jamie P. Horsley, « A legal perspective on the development of electoral democracy in China. The case of village elections», *in* Stephen C. Hsu, *Understanding China's legal system*, New Nork - Londres, New York University Press, 2003, p. 295-352.

23. Le soutien de Peng Zhen est en général attribué à ses expériences positives d'autogestion des villages pendant la révolution. Pour une compilation de ses commentaires sur la question entre 1982-1987, voir Minzhengbu (ministère des Affaires civiles), *Peng Zhen tongzhi guanyu cunmin weiyuanhui jumin weiyuanhui de zhongyao jianghua* (Discours importants du camarade Peng Zhen sur les comités villageois et les comités de quartier), Pékin, 1990.

sans de Beilaohao (北老壕) ont pu nommer librement leurs candidats, qui étaient ensuite autorisés à se présenter aux élections officielles du village en fonction du nombre de votes qu'ils avaient reçus aux primaires. Le résultat de cette expérience a été explicitement salué par le Gouvernement de la province du Jilin et par le ministère des Affaires civiles, ce dernier étant responsable de la mise en place du système d'autogestion des villages [24].

D'autres élections ont été organisées en 1988, 1992 et 1995. En 1992, le village de Pingan (平安) dans le canton de Shuanghe (雙河) à Lishu a connu des difficultés : les autorités locales du Parti ont elles-mêmes choisi les candidats, mais ceux-ci ont été rejetés par les paysans de Pingan. En même temps, les candidats choisis par les villageois n'ont pas été autorisés à se présenter aux élections par les fonctionnaires du Parti du village et du canton. Finalement, les autorités du district ont décidé de recourir à la méthode qui avait été utilisée dans le village de Beilaohao en 1986. Chaque paysan a reçu une feuille blanche et a dû écrire le nom d'un candidat de son choix. Celui qui a gagné le plus grand nombre de votes a ensuite été autorisé à se présenter aux élections du village. Quand cette solution a eu fait ses preuves, avec l'élection des cadres nommés publiquement, elle a été formalisée en 1993 et rapidement institutionnalisée à travers le district [25].

En 1995, lors de la quatrième échéance électorale villageoise, la méthode *haixuan* décrite ci-dessus a finalement été appliquée dans toute la province du Jilin. De plus, les candidats étaient autorisés à prononcer des discours de campagne jusqu'au vote final. Les principes d'élections à candidats multiples et de vote à bulletin secret étaient, entre autres thèmes, inscrits dans les régulations des élections locales. Enfin, lorsque la « Loi organique sur les comités villageois » (村民委員會組織法) a été révisée et rendue obligatoire dans tout le pays en 1998, le Gouvernement central s'est inspiré de l'expérience de Lishu pour inclure l'élection directe des candidats dans la loi (Art. 14). Depuis, les élections villageoises en Chine passent souvent par des primaires avant le vote final. Durant les élections de 1998, le district de Lishu est allé encore plus loin et a laissé les membres du comité villageois être élus par la seule méthode *haixuan* s'ils obtenaient plus de 50 % des votes exprimés directement [26]. Depuis, deux autres élections ont été organisées avec succès à Lishu (2001, 2004), maintenant sa réputation de modèle de l'autogestion des villages et de relations stables entre cadres et paysans en Chine rurale contemporaine.

Tableau 2. Les élections de village dans le district de Lishu.

Année de l'élection	Nombre de votants inscrits	Votes exprimés	% de participation
1992	410 923	387 359	94,3
1995	416 819	396 395	95,0
1998	458 964	449 785	98,0
2001	443 020	434 159	98,0
2004	434 995	372 572	85,6

Source : statistiques fournies par le Bureau des affaires civiles, district de Lishu.

Analyser les résultats de terrain

Dans notre projet comparatif sur les changements institutionnels en Chine rurale [27], nous nous sommes avant tout intéressés au lien entre (la mise en place de) les élections directes villageoises et la conscience politique des paysans, cette dernière étant mesurée en termes de connaissance, efficacité et participation politiques. Notre objectif était de mieux comprendre le développement de la citoyenneté dans

24. Voir Xu Weiliang (余維良), *Le journal de l'autonomie du village de Lishu* (梨樹縣村民自治大事記) http://www.chinarural.org/news_show.aspx?cols=221410&ID=29589, (consulté le 22 mars 2007). On ne sait pas très précisément pourquoi les autorités ont eu l'initiative du scrutin direct dans le district de Lishu à l'époque. Selon l'un de nos interlocuteurs du bureau local du ministère des Affaires civiles à Lishu, des paysans dans un village avaient essayé de se débarrasser d'un cadre qu'ils n'appréciaient pas du tout, et auraient eu l'idée de recourir à une élection dans ce but. Cet incident, associé au débat à l'intérieur du Parti sur la mise en place d'élections directes dans les villages, a transformé la demande des paysans en opportunité politique, et conduit les fonctionnaires locaux de Lishu à tenter l'expérience. Si cette version des faits est vraie, le contexte local et la prise de risque – probablement motivée par l'espoir de « bénéfices de carrière » en cas de succès ou simplement par le sentiment de responsabilité publique de la part des cadres concernés – ont été les principaux facteurs à l'origine de « l'expérience de Lishu ».
25. Pour plus de détails, voir : « *Haixuan* est un tout nouveau modèle démocratique créé par les paysans » ("海選" 是農民創造的一種嶄新民主模式), http://www.chinarural.org/news_show.aspx?cols=11&ID=32513 (consulté le 22 mars 2007). *Haixuan* signifie – dans un sens métaphorique – chercher des perles en haute mer, c'est-à-dire voter pour une personne que l'on apprécie ou en qui l'on a confiance, parmi une multitude.
26. Voir Xu Weiliang : Le modèle « haixuan » se développe par la pratique – regarder et apprendre de la quatrième réélection des comités villageois dans le district de Lishu, province du Jilin ("海選" 模式在實踐中發展—吉林省梨樹縣村委會第四屆換屆選舉觀摩) http://www.chinarural.org/news_show.aspx?cols=11&ID=29589 (consulté le 22 mars 2007).
27. Pour plus de détails, voir annexe 1.

les villages de Chine, et la façon dont elle influençait la légitimité du régime et la stabilité du système. Nous n'avons pas conçu nos questionnaires en suivant les lignes de Muller et Jukam et leur modèle opérationnel des théories d'Easton. On retrouve cependant certains éléments de leur travail dans des questions individuelles. Nous commencerons par un bref résumé de nos principales observations dans le district de Lishu, divisées en quatre thèmes : *connaissance du processus électoral* ; *connaissance de la vie politique du village* ; *efficacité politique* ; *participation politique*. Dans un deuxième temps, nous interprèterons ces données en nous appuyant sur le modèle d'Easton, afin de déterminer le lien entre les élections villageoises et la légitimité du régime. Nous nuancerons nos résultats, en soulignant la possibilité d'interprétations différentes de nos données.

Connaissance du processus électoral

Les paysans interviewés sur nos deux terrains d'enquête dans le district de Lishu étaient en général bien informés sur le processus électoral et étaient nettement favorables au scrutin direct dans leur village. 39 de nos 56 interlocuteurs (69,6 %) étaient capables de se souvenir précisément ou approximativement du nombre d'élections directes qui avaient eu lieu dans leur village, et 47 d'entre eux (83,9 %) les considéraient comme « très populaires ». 41 (73,2 % ont affirmé que tous leurs voisins et parents avaient voté. Le vote par procuration semblait ne concerner que quelques cas isolés. 33 (58,9 %) interlocuteurs pouvaient se souvenir avec précision ou approximativement de la procédure de nomination des candidats dans leur village, laquelle était fondée sur la méthode *haixuan*. Ils se souvenaient également d'une série de discours de campagne prononcée par les candidats sélectionnés pour l'élection finale. 27 (48,2 %) interlocuteurs connaissaient la « Loi organique sur les comités villageois », largement diffusée dans le district de Lishu. La plupart de nos interlocuteurs étaient très fiers que leur village bénéficie d'élections directes régulières, et beaucoup ont souligné la popularité croissante des élections après l'institutionnalisation de la méthode *haixuan*. Très clairement, la connaissance relativement développée du processus électoral était également le résultat des efforts des autorités du canton et du district. Tous les cadres locaux de Lishu responsables des élections villageoises doivent assister régulièrement à des sessions de formation aux échelons plus élevés du gouvernement. Ils doivent également former les paysans à la « Loi organique » ainsi qu'aux réglementations locales concernant le déroulement des élections, en particulier à l'approche de nouvelles élections. Par conséquent, les paysans de Lishu sont plutôt bien informés sur le cadre légal du scrutin direct dans leurs villages.

Connaissance de la vie politique du village

La plupart des paysans dans les deux villages que nous avons étudiés semblaient être très ou au moins relativement familiers avec le rôle que les représentants locaux du Parti jouent dans une élection : 22 interlocuteurs sur 55 (40 %) semblaient totalement conscients de ce rôle, alors que 18 (32,7 %) d'entre eux en avaient au moins une idée. De plus, 22 interlocuteurs (40 %) semblaient comprendre totalement l'impact des élections directes sur les relations entre le Parti local et le comité villageois, 19 autres (34,5 %) ayant au moins une idée sur la question. Plus précisément, la grande majorité des paysans n'avait aucun doute sur la prééminence du Parti local sur le comité villageois, ni sur le fait que le dernier mot sur les sujets importants revienne au secrétaire du Parti, même si le chef de village avait été élu et bénéficiait de ce fait d'une plus grande légitimité démocratique [28]. La grande majorité soulignait qu'aucun changement significatif n'avait eu lieu dans l'administration du village depuis l'introduction des élections directes, bien que certains aient remarqué l'existence de changements, affirmant que les relations entre le Parti local et le comité villageois étaient désormais « mieux régulées » (現有規範). Apparemment, les relations hiérarchiques entre le secrétaire du Parti du village, considéré comme « premier couteau » (第一把手), et le chef de village vu comme le second (第二把手), ont survécu à l'institutionnalisation des élections villageoises, et l'autorité du secrétaire du Parti n'a pas été contestée [29].
En même temps, nos interlocuteurs ne semblaient pas bien informés ni très intéressés par les relations entre le village et le canton, bien qu'une majorité de 34 interlocuteurs sur 55 (61,2 %) ait affirmé avoir une connaissance au moins partielle de cet enjeu, soulignant par exemple avec conviction que ces relations étaient bonnes, que le canton guidait les villages ou que les villages devaient obéir au canton. Mais

28. Voir également Guo Zhenglin et Thomas P.Bernstein, « The impact of elections on the village structure of power : the relations between the village committees and the Party branches », *Journal of contemporary China*, vol. 39, n°39, 2004, p. 257-75. Cet article souligne également l'autorité incontestée du secrétaire du Parti dans de nombreux villages, mais il le fait en adoptant une approche plus institutionnelle.

29. Il doit être noté que seulement 16 % de nos interlocuteurs étaient membres du Parti (voir annexes, tableau 3), ce qui permet de souligner qu'une majorité substantielle des villageois non membres du Parti partageaient cette opinion.

contrairement à leurs affirmations sur les relations entre le Parti local et le comité villageois, les paysans de Lishu semblaient moins conscients de l'impact que le scrutin direct pouvait avoir sur les relations entre village et canton : seuls deux interlocuteurs (3,6 %) avaient un avis tranché sur la question, alors que 53 (96,4 %) ne montraient dans leur réponse aucune conscience, même approximative, du problème, et beaucoup d'interlocuteurs n'avaient simplement aucun avis. Dans la plupart des cas, les paysans répondaient qu'aucun changement n'avait eu lieu (« 没有變化 » ; « 都一樣 »), montrant ainsi qu'ils n'avaient pas d'opinion particulière sur le rôle du Gouvernement du canton dans les élections et la vie politique du village. En même temps, cependant, 32 (58,2 %) des interlocuteurs semblaient savoir, au moins en partie, que le Gouvernement du canton réagissait aux élections directes dans les villages, la plupart supposant que le canton était favorable à ces élections et veillait à leur bon déroulement, en envoyant par exemple des membres du Gouvernement du canton et des fonctionnaires du Parti pour superviser le processus électoral et conseiller les cadres du village. Clairement, les paysans sur nos deux terrains d'enquête n'avaient aucune critique contre le Gouvernement du canton et affirmaient seulement comme un fait acquis la prédominance de celui-ci sur le village, comme ils l'avaient toujours perçue. Quelques interlocuteurs ont évoqué le sentiment que, pour eux, l'orientation fournie par le canton au village était positive, et que les relations entre les deux étaient similaires à celles que l'on retrouve au sein d'une famille (« 關系都挺好，他們像一家人 »).

Sur l'influence des clans, 31 (56,4 %) de nos interlocuteurs indiquaient dans leurs réponses leur connaissance totale de l'enjeu et 23 autres (41,8 %) en avaient une conscience au moins partielle, les deux groupes soutenant presque unanimement que même si les clans existaient et que l'on pouvait percevoir leur influence sur la vie politique du village, cela n'avait pas un impact politique majeur. De fait, les clans ne sont pas considérés comme des acteurs de pouvoir majeurs en Chine du Nord, une région autrefois marquée par de fortes migrations de populations, où l'enracinement des structures claniques dans les campagnes a été de ce fait limité [30].

Efficacité politique

De façon générale, les paysans de Lishu démontrent un degré élevé d'efficacité politique. Cependant, cette conclusion doit être nuancée : l'ensemble des 55 interlocuteurs avait voté lors des dernières élections villageoises, et 51 sur 55 (92,7 %) se souvenaient exactement combien de fois ils avaient voté aux dernières élections – qui peuvent supposer des votes multiples puisque chaque candidat doit franchir un seuil de 50 % avant d'être déclaré vainqueur. Quand on leur demande pourquoi ils ont voté (ou n'ont pas voté) lors des dernières élections, 39 interlocuteurs sur 56 (69,6 %) affirment leur soutien aux élections villageoises, soulignant souvent que c'est leur droit (« 這是我的權力 »). Seuls 4 (7,1 %) interlocuteurs se sont montrés indifférents envers les élections villageoises, en expliquant qu'il y avait des règles à suivre (« 有規定 »), que voter était une obligation (« 我的義務 »), que tout le monde votait (« 大家投 ») ou que voter était inutile (« 没用 ») ; aucun des habitants du village n'exprimait d'opinion directement négative sur le scrutin direct. 50 (89,3 %) interlocuteurs ont déclaré qu'ils voteraient également lors des prochaines élections et ont souligné – quand on leur en demandait les raisons – l'importance qu'il y avait à élire des fonctionnaires qu'ils appréciaient (« 喜歡的人 »), de mettre en poste des cadres compétents (« 有能力的干部 »), ou de placer dans l'administration des personnes en qui ils avaient confiance (« 信任的人 »). 48 interlocuteurs (85,7 %) ont insisté sur le fait que leur vote était important parce que le résultat d'une élection pouvait se jouer à un seul bulletin, et parce que voter était la seule manière de garantir l'élection de fonctionnaires compétents et de confiance. Ces résultats étaient compatibles avec de nombreuses évaluations positives de la mise en place du processus électoral dans nos deux villages : l'ensemble des 56 interlocuteurs (!) ont affirmé que les élections étaient équitables, alors que 48 (85,7 %) pensaient que les procédures électorales étaient honnêtes et entièrement conformes à la loi. De plus, 47 (83,9 %) interlocuteurs ont exprimé leur satisfaction quant à la procédure de nomination des candidats à l'élection.

47 (83,9 %) interlocuteurs ont affirmé qu'un chef de village élu servait mieux les intérêts du peuple qu'un chef nommé, ce qui souligne que les élections directes des comités villageois à Lishu sont devenues un enjeu majeur. Encore plus important, 46 (83,6 %) interlocuteurs soutenaient que les élections directes avaient apporté des avantages à leur village, nommant différents thèmes allant des améliorations pratiques de la vie du village (construction et réparation des routes ; développement agricole ; distribution de crédits) jusqu'à un développement économique global (y compris l'augmentation du nombre d'emplois) et – plus intéressant encore

30. Cependant, deux interlocuteurs du village B ont affirmé que les clans contrôlaient un nombre significatif de votes et qu'ils avaient une influence notable sur l'Assemblée des représentants du village.

– le recrutement de cadres plus compétents et plus réactifs. Seuls 10 (17,6 %) interlocuteurs n'avaient constaté aucun changement. 34 (60,7 %) de nos interlocuteurs ont répondu par l'affirmative quand on leur demandait si les élections directes avaient conduit les comités villageois à prêter davantage d'attention aux revendications des paysans. 18 (32,1 %) interlocuteurs, cependant, n'ont pas vu de changement significatif dans leur village depuis l'introduction des élections directes, et 4 (7,1 %) manifestaient du mépris pour les élections villageoises, niant leur impact sur la réactivité des cadres. 26 (46,4 %) interlocuteurs ont affirmé ressentir un degré significatif ou quelque changement dans le comportement du chef de village depuis l'introduction des élections directes, ce qui laisse supposer une plus grande réactivité des cadres aux demandes des paysans. Cependant, plus de la moitié de nos interlocuteurs (53,6 %) n'a pas constaté de changement significatif ou était incapable de faire une évaluation pertinente. En définitive, 28 (50 %) de nos interlocuteurs pensaient que les élections directes leur avaient donné davantage d'influence sur la vie politique du village ; le même nombre considérait soit qu'il n'y avait pas eu de changement significatif de l'influence politique des paysans sur les autorités du village, soit n'était pas en mesure de répondre clairement à la question.

En ce qui concerne l'efficacité politique, nous constatons donc un écart intéressant entre ce que les paysans pensent du pouvoir général qui leur est donné par le scrutin direct, qu'ils considèrent comme très substantiel (ce qui souligne le fort degré d'efficacité *interne*) ; et la façon dont ils évaluent la capacité de ces élections à rendre les cadres locaux plus réactifs à leurs demandes, qu'ils considèrent comme moins substantielle (ce qui souligne un moindre degré d'efficacité *externe*).

Participation politique

Dans nos deux villages d'enquête, les élections directes n'ont pas vraiment fait augmenter le niveau de participation politique en terme d'implication active dans les affaires du village entre les élections, et elles n'ont pas non plus nourri des espoirs de plus amples changements démocratiques dans le futur. 22 (44,6 %) des 56 interlocuteurs ont affirmé qu'ils s'intéressaient davantage à la vie politique du village à cause des élections directes et qu'ils participeraient davantage au quotidien, par exemple en faisant appel au comité villageois pour des questions personnelles ou en prenant part aux sessions de l'assemblée du village. Cependant, 18 (40 %) interlocuteurs ont déclaré que les élections villageoises n'avaient absolument pas fait augmenter leur intérêt politique, alors que 13 (23,6 %) notaient simplement qu'ils n'avaient constaté aucun changement ou n'étaient pas capables de répondre à la question. Seuls 2 (3,6 %) interlocuteurs avaient participé à une forme quelconque de contestation politique dans le village, alors que 39 (69,6 %) ne l'avaient jamais fait et que 15 (26,8 %) n'ont pas répondu à la question, indiquant que de telles contestations n'étaient pas un problème dans leurs villages.

29 (52,7 %) des interlocuteurs pensaient que le comité du Parti du village devrait s'impliquer activement dans l'organisation des élections, et ils approuvaient son rôle directeur en la matière. 11 interlocuteurs (20 %) pensaient le contraire et rejetaient toute implication active de la représentation locale du Parti, alors que 15 (26,8 %) n'avaient pas d'avis particulier sur la question ou n'étaient pas conscients de l'enjeu. 21 (38,2 %) de nos interlocuteurs ont exprimé le désir de voir le secrétaire du Parti élu par tous les villageois, y compris ceux qui ne sont pas membres du Parti. 18 (27,3 %) ont rejeté cette option et maintenu que le secrétaire du Parti ne pouvait ou ne devrait être élu que par les membres du comité du Parti du village. 18 interlocuteurs (32,7 %) affirmaient que ce débat n'avait pas d'importance ou qu'ils n'en étaient pas familiers. Apparemment, les élections villageoises – bien qu'elles aient lieu depuis des années – n'ont pas engendré de mouvement significatif en faveur d'une plus grande « démocratisation horizontale », c'est-à-dire avec l'introduction d'un scrutin direct pour choisir le secrétaire du Parti [31]. En même temps, quand on leur demande s'ils souhaiteraient l'élargissement des élections directes au niveau du canton, 21 (37,5 %) de nos interlocuteurs se prononcent en faveur, alors que 18 (32,1 %) réfutent l'idée, en général à cause de la distance personnelle qu'ils sentent entre les villageois et les dirigeants du canton, qu'ils connaissent rarement (« 不認識他 »). Un nombre étonnant d'interlocuteurs, 17 (30,4 %), n'avait pas d'opinion particulière sur ce sujet, ou a fait des déclarations vagues voire contradictoires, par exemple affirmant que l'élection directe du chef de canton serait une bonne chose, mais que les paysans ne sauraient pas pour qui voter (« 直選好，可是我投給誰 »). Il est alors évident que les élections de village à Lishu n'ont pas réussi – au moins jusqu'à présent – à engendrer une forte demande de « démocratisation verticale ».

31. Cependant, le nombre 38,2 % pourrait également être considéré comme plutôt important quand on le compare aux données rassemblées dans les années 1990. Cela souligne la difficulté de tirer des conclusions à partir de statistiques qui ne sont pas issues de données englobant de plus longues périodes d'observations de terrain.

Nous avons fait quelques observations supplémentaires sur le terrain :

- Le renouvellement des cadres dans le comité villageois est resté très faible au cours des années, ce qui démontre l'existence d'une « classe politique » bien établie de cadres de village. Cependant, quelques-uns des villageois que nous avons rencontrés avaient très envie de se présenter comme candidats au comité villageois, et préparaient leur campagne en se postant à proximité du bâtiment du Parti communiste, et en engageant la conversation avec les paysans chaque fois que l'occasion se présentait.
- Les relations entre le secrétaire du Parti et le chef du village semblent coopératives et professionnelles, en particulier dans le village A, dont l'économie collective était plutôt performante et où une petite Zone de développement économique (經濟開發區) venait juste d'être créée pour attirer les capitaux locaux [32]. Tous les fonctionnaires suivaient une division du travail très claire, le chef du village s'occupant de l'administration quotidienne du village, et le secrétaire du Parti maintenant la communication avec les autorités du canton. Cependant, il était également très clair que le secrétaire du Parti était l'homme de pouvoir, et qu'il était bien plus respecté et puissant dans le village.
- Tous les cadres du village et du canton responsables de l'organisation des élections villageoises semblaient prendre leur travail très au sérieux et ont à plusieurs reprises souligné que le résultat de ces élections était le principal indicateur de l'efficacité des cadres et de leur qualité générale. Ils ont aussi insisté sur le fait que les élections avaient contribué de façon significative au maintien de la stabilité locale.
- La grande majorité des villageois que nous avons rencontrés semblait se sentir investie d'un réel pouvoir grâce au scrutin direct, et les paysans insistaient largement sur l'importance de leur droit de vote et son influence sur le résultat de l'élection. Cependant, ils ne semblaient pas enclins à transformer ce pouvoir ressenti en pression concrète sur leurs cadres. D'un côté, ils insistaient vigoureusement sur leur droit de vote démocratique et exprimaient un fort intérêt pour la participation aux élections. Mais d'un autre côté, ils ne considéraient pas le scrutin direct comme une arme à utiliser contre des cadres injustes ou mauvais, mais plutôt comme un instrument complémentaire permettant de mettre en place des fonctionnaires de confiance. Cela suggère que les relations entre cadres et paysans étaient moins tendues à Lishu qu'elles ne l'étaient de façon évidente dans d'autres localités de la Chine rurale.

Analyse de la légitimité

Que montrent nos données sur la possibilité d'une plus grande légitimité du régime grâce au changement institutionnel au niveau local ? Nous sommes tout à fait conscients – voir les mises en garde suivantes – que nos interprétations ont un caractère un peu subjectif dû à l'ambiguïté de certaines de nos données. Cela met en lumière quelques problèmes méthodologiques ainsi que de nouvelles interrogations sur l'évaluation empirique de la légitimité. Ces questions ne sont pas faciles à résoudre, en particulier dans le contexte chinois où les possibilités de conduire des enquêtes de terrain restent limitées dès que l'on touche à des sujets aussi sensibles que le soutien politique et la légitimité du régime (et des cadres) au niveau local. Cependant, comme nous l'avons mentionné plus haut, notre analyse peut contribuer au débat actuel sur « l'endurance autoritaire » du régime communiste, pour emprunter un terme d'Andrew Nathan [33], et sur l'ampleur et les limites de la construction de la légitimité par les réformes dans la Chine contemporaine, qui pourraient expliquer pourquoi le régime actuel est plus stable qu'on ne le reconnaît d'habitude [34].

Légitimité idéologique

La légitimité idéologique découle de la conviction morale que le régime en place (l'ordre politique) en tant que tel et que les (rôles des) autorités politiques sont valides et acceptables. De ce fait, nous devons nous demander si l'ordre politique au niveau local et les rôles d'autorité des dirigeants locaux bénéficient d'une telle légitimité aux yeux des paysans de Lishu. On sait que l'État-Parti a introduit les élections directes villageoises afin d'améliorer la qualité de la gouvernance locale. Pour cela, les paysans doivent participer plus activement à l'autogestion du village, et avoir un certain contrôle sur leurs cadres. Evidemment, les élections villageoises n'ont pas été mises en place pour initier une quelconque démocratisation du bas vers le haut, dans laquelle le Parti serait progressivement soumis aux *demos* chinois par des extensions

32. Cette « Zone de développement économique de village », comme bien d'autres, a été déclarée illégale en 2003 par les autorités supérieures parce qu'elle violait les réglementations du Gouvernement sur la protection de l'environnement et l'utilisation de l'énergie, mais aussi à cause de la mauvaise qualité de ses infrastructures. Cependant, en 2005, le Gouvernement du district de Lishu a établi lui-même une « Zone de développement économique » , dans laquelle le village A a pu prendre part en créant une subdivision de la zone.
33. Andrew Nathan, *op.cit.*, 2003.
34. Voir également Gunter Schubert, « One-party rule and the question of legitimacy in contemporary China : preliminary thoughts on setting up a new research agenda » (à paraître dans *Journal of contemporary China*).

successives du scrutin direct aux échelons supérieurs de l'administration. Il semble que les élections villageoises aient eu une simple valeur instrumentale pour résoudre les problèmes d'administration des campagnes ; elles devaient stabiliser les relations entre cadres et paysans, et rester locales, c'est-à-dire strictement limitées aux villages ruraux du pays.

Nos données ne nous disent pas explicitement si et dans quelle mesure les paysans de Lishu adhèrent à la stratégie du régime concernant l'autogestion des villages et la démocratie à la base (基層民主). Cependant, ils soutiennent très évidemment la réforme électorale qu'ils considèrent comme une avancée importante donnant davantage de pouvoir politique au peuple, et lui permettant d'élire de « bons » cadres compétents. Nos interlocuteurs n'ont pas demandé l'extension des élections directes au niveau du canton, et n'ont pas critiqué les autorités du canton. Au contraire, ceux qui comprenaient totalement ou en partie le rôle du canton dans la mise en place des élections directes et dans la vie politique locale en général soutenaient son autorité. L'un dans l'autre, les paysans de Lishu semblaient accorder un large crédit au Gouvernement pour la mise en place des élections villageoises, et aux autorités politiques pour prendre leurs intérêts plus au sérieux, suggérant ainsi une forte légitimité idéologique du régime, au sens d'Easton.

Légitimité structurelle

La légitimité structurelle découle de la conviction que l'ordre institutionnel et les normes du régime en place sont valides et acceptables. Nous avons constaté que le système des élections directes dans les villages de Lishu, qui représente le meilleur mécanisme d'information à l'intérieur de l'ordre institutionnel au niveau local, bénéficiait d'une grande popularité auprès des paysans. Un large soutien pour sa justice procédurale et légale pouvait être constaté. Les élections directes dans les villages donnaient visiblement à nos interlocuteurs un sentiment de pouvoir vis-à-vis des autorités du village, puisque la grande majorité des paysans affirmaient que leur vote était important, qu'ils s'intéressaient davantage à la vie politique du village, et que le scrutin direct obligeait le comité villageois à prendre davantage en compte les souhaits et les demandes des paysans. Il est intéressant de noter que nos interlocuteurs étaient partagés à parts égales lorsqu'on leur demandait si les élections directes leur avaient donné davantage d'influence sur la vie politique du village, 50 % d'entre eux étant de cet avis, 50 % affirmant qu'ils n'avaient vu aucun changement ou n'ayant pas d'opinion tranchée. Apparemment, le sentiment des paysans sur leur plus grand pouvoir personnel – ou leur efficacité interne – ne correspondait pas exactement à l'espoir que les cadres du village, en tant que détenteurs du pouvoir institutionnel, répondraient à leurs attentes, indiquant une efficacité externe plus faible que l'efficacité interne dans les deux villages que nous avons étudiés. Néanmoins, ce phénomène ne met pas nécessairement en danger la légitimité structurelle du régime (voir plus bas).

La hiérarchie de pouvoir établie entre le secrétaire du Parti et le chef du village n'a pas été remise en cause par le scrutin direct, et est largement considérée comme un état de fait. Bien qu'une petite majorité de paysans pense que le secrétaire du Parti devrait également être élu par tous les villageois, 60 % de nos interlocuteurs ont rejeté cette option, ou n'ont pas exprimé d'avis spécifique sur la question. En fait, la position privilégiée du secrétaire du Parti dans le village semble être généralement acceptée. Aucun de nos interlocuteur n'a spontanément soulevé la question d'une élection par tout le village pour ce poste durant les interviews. De plus, une forte majorité de paysans était favorable à la participation active du comité du Parti dans l'organisation et l'exécution des élections villageoises. En même temps, de nombreux interlocuteurs ont affirmé que le Gouvernement du canton suivait les élections villageoises avec beaucoup d'attention, et veillait à ce qu'elles se déroulent convenablement, ce qui démontre une opinion plutôt positive du rôle des autorités du canton dans le processus électoral. Le rôle directeur du Gouvernement du canton vis-à-vis du village n'était pas non plus critiqué, mais plutôt considéré comme une évidence, et en fait souvent approuvé par la plupart des paysans. De façon générale, une très large majorité de nos interlocuteurs considérait que les relations à la fois entre les représentants locaux du Parti et le comité du village, et entre le village et le Gouvernement du canton, n'avaient pas été modifiées par le scrutin direct, et de façon très évidente, personne ne s'en plaignait. Cela suggère qu'il existe au moins une « légitimité structurelle tacite » fondée sur la « tradition » de l'ordre politique existant à Lishu, puisque le fort soutien des paysans pour les élections villageoises n'a pas conduit à des demandes de changement substantiel concernant les institutions politiques existantes et les relations de pouvoir au niveau local.

Avertissement 1 : Nous ne nous sommes pas concentrés au cours de nos entretiens sur le degré de soutien (diffus et spécifique) de nos interlocuteurs pour l'ordre existant et les autorités politiques. Ce que nous avons appelé « légitimité structurelle tacite » doit donc être considéré comme une hypothèse que devront confirmer de plus amples recherches.

Légitimité personnelle

La légitimité personnelle découle de la conviction que les dirigeants en place sont compétents, et de ce fait, acceptables. Bien que nos interlocuteurs soient favorables aux élections directes en tant qu'innovation institutionnelle, ils étaient d'une certaine manière plus prudents dans le jugement des cadres, c'est-à-dire des dirigeants en place dans le village, qu'ils fréquentaient au quotidien. Nous l'avons déjà mentionné, une majorité de 60 % des paysans pensait qu'ils avaient gagné une plus grande influence sur le comité du village depuis l'instauration des élections directes, puisque les cadres écoutaient davantage leurs requêtes. Mais en même temps, seule la moitié de nos interlocuteurs affirmait avoir gagné de l'influence sur des décisions spécifiques prises par les autorités du village, par exemple sur l'attribution des quotas céréaliers, la construction des routes et des écoles, la modernisation des systèmes d'irrigation ou la création de nouvelles entreprises collectives. Cela ne signifie pas nécessairement pour autant que les cadres locaux dans nos deux villages souffrent d'une crise de légitimité. Malgré le rejet manifesté par certains de nos interlocuteurs à leur encontre, pour diverses raisons (souvent liées à leur déception quant aux restrictions imposées par le comité villageois à l'allocation de crédits), la plupart d'entre eux reconnaissaient que les cadres étaient devenus plus réactifs aux demandes des villageois, et qu'ils acceptaient le scrutin direct comme une évaluation de leur droit à diriger.

Dans nos sondages, une très large majorité de plus de 80 % de nos interlocuteurs a déclaré que les élections directes avaient apporté des avantages à leur village. Au-delà du développement économique et agricole général, ils ont évoqué des améliorations pratiques (nouvelles routes et nouveaux systèmes d'irrigation, une nouvelle école, etc.), et de nombreux paysans ont insisté sur le fait que les élections avaient produit de meilleurs cadres ! En même temps, nos interlocuteurs ont établi un fort lien positif entre les élections directes et la meilleure efficacité de cadres de plus en plus dignes de confiance, mais – comme nous l'avons indiqué précédemment – un lien plus faible entre les élections villageoises et leur impact immédiat sur les procédures de prises de décisions politiques dans le village. Pour le formuler différemment : les cadres semblent bénéficier d'une grande autonomie (bien qu'ils soient élus), mais on considère qu'ils utilisent cette autonomie de façon plus responsable (et réactive) qu'avant. Bien que notre questionnaire n'ait pas cherché de résultats systématiques sur ce que les paysans pensent de leurs dirigeants politiques, nous avons trouvé de nombreux éléments indiquant que la confiance dans les cadres jouait un rôle important, et que la confiance devait être acceptée comme un concept clé pour comprendre l'autonomie des cadres engendrée par les élections et l'augmentation de la réactivité des cadres vis-à-vis des demandes des paysans (voir ci-dessous).

Avertissement 2 : Dans nos questionnaires, la confiance n'a pas été systématiquement vérifiée en tant que critère de l'autonomie des cadres et d'écart entre l'efficacité interne et externe des paysans. L'idée selon laquelle une faible efficacité externe ne pose pas vraiment problème, si elle est suffisamment compensée par un lien de confiance entre les cadres et les paysans, devra certainement être étudiée plus précisément.

Conclusion et perspectives pour de futures recherches

Exception faite des mises en garde précédentes et si notre hypothèse principale est vérifiée, alors « l'augmentation du pouvoir liée aux élections de village [35] » en Chine rurale n'entraîne pas nécessairement une pression sur les fonctionnaires locaux et l'ordre institutionnel, et ne menace pas non plus la stabilité politique. Elle peut tout autant entraîner une consolidation des relations entre cadres et paysans, générant une plus grande légitimité pour les dirigeants en place et pour l'ordre institutionnel au niveau local, qui peut se transformer en légitimité du régime en général. Cela est conditionné par la volonté des cadres locaux de se soumettre au scrutin direct, une volonté qui dépend évidemment de leur confiance dans leur survie politique à l'âge des élections. Mais d'où vient cette confiance ?

A Lishu, nous avons conclu qu'elle ne provient pas d'une manipulation habile du processus électoral par une élite politique puissante et bien en place. Les élections ont été organisées correctement, conformément aux indications de la Loi organique, et elles ont été bien accueillies par les paysans. Le succès économique – ou les performances économiques des cadres de Lishu en l'occurrence – peut être un facteur, mais, vu le modeste niveau de développement économique dans le district de Lishu, ceci ne peut être considéré comme un facteur décisif. À ce point de l'analyse, les institutions informelles peuvent entrer en jeu comme variables explicatives. Lily Tsai a par exemple souligné l'importance des « groupes de solidarité » - et notamment des temples et des institutions familiales – qui peuvent compter

35. Li Lianjiang, « The empowering effects of village elections », *op. cit.*

sur la coopération des paysans et obtenir l'application des politiques du village, mais qui transmettent également leur autorité aux cadres locaux assumant des rôles dirigeants à l'intérieur de ces groupes [36]. Cependant, dans les villages de Lishu, ces « groupes de solidarité » n'existaient pas ou n'avaient aucune influence significative.

Nous soutiendrons donc que le concept de confiance rationnelle – ou de confiance vue comme «l'incarnation d'un intérêt » (*Encapsulated interest*, Russell Hardin) [37] – dans le cadre d'une économie morale « modernisée [38] » avec des relations asymétriques (mais mutuelles, c'est-à-dire réciproques) entre les cadres et les paysans, est un concept qui mérite davantage d'attention pour de futures recherches sur la vie politique des villages après les élections [39]. Les paysans de Lishu font confiance à leurs cadres dans la mesure où ils peuvent raisonnablement attendre que ceux-ci répondent favorablement aux intérêts des paysans, puisque les cadres veulent être ré-élus et qu'ils maintiennent de ce fait une relation de proximité avec les paysans. Cela entraîne une stabilité sociale et la continuité de l'ordre établi dans le village, ce qui est dans l'intérêt à la fois des cadres et des paysans. Bien que leurs relations ne soient pas caractérisées par des liens politiques horizontaux et que l'élite des cadres établie dans le village reste en place, c'est la confiance des paysans en leurs cadres, renforcée – ou renouvelée – par le mode électoral, qui leur confère une stabilité suffisante. En même temps, les élections villageoises garantissent que cette confiance sera honorée, mais – une fois encore – pas en tant que moyen de soumettre les cadres aux volontés des paysans, et, par conséquent, de briser la structure de pouvoir établie ancrée dans l'économie morale du village. Les cadres respectent le fait que les paysans soient devenus des citoyens grâce au scrutin direct et en tant que tels, doivent être pris au sérieux ; de même les paysans respectent la suprématie des cadres dans le village et ne remettent pas en question leur pouvoir exclusif. Ce n'est que si les cadres faisaient une mauvaise utilisation du « bonus de confiance » dont ils bénéficient en sombrant dans la corruption, la manipulation électorale ou la répression frontale des paysans que ces derniers commenceraient à perdre confiance, à protester, à se rebeller. Cependant, dans la mesure où la confiance est honorée des deux côtés à Lishu, les villages que nous avons étudiés restent stables, et l'ordre politique y est plutôt légitime – du moins jusqu'à présent. La confiance rationnelle dans des fonctionnaires locaux respectueux de la loi et réactifs, soutenue et garantie par des élections justes, peut expliquer pourquoi à Lishu, le renouvellement au sein des comités villageois est faible, et la légitimité des cadres élevée. La confiance rationnelle, combinée à une économie morale fondée sur des relations réciproques et un ordre social établi qui respecte « une gestion juste », peut également expliquer pourquoi la légitimité des cadres ne suppose pas une horizontalisation complète des relations entre cadres et paysans à l'heure actuelle. Ces suppositions doivent cependant encore être explorées par des recherches empiriques. Si elles sont confirmées et que l'expérience de Lishu peut être répétée ailleurs, elles ouvriraient une fenêtre d'opportunités pour le régime du Parti communiste, qui pourrait renforcer son « endurance autoritaire » grâce à des petites réformes et des adaptations. La confiance étant apparemment détruite par des cadres corrompus et violant la loi en de nombreux endroits de la Chine rurale, comme nous l'indiquent de multiples rapports, les perspectives d'une généralisation de l'expérience de Lishu paraissent sombres. Mais il est possible qu'il existe de nombreux villages (non répertoriés) similaires à Lishu, qui n'ont pas encore été identifiés pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire « des villages de confiance ». Ce sont des villages dans lesquels la connexion entre cadres et paysans a été fermement établie par une pensée contractuelle issue à la fois de l'ordre traditionnel des villages et des institutions politiques modernes, notamment des élections villageoises. Bien que cette hypothèse ne soit pas très familière pour de nombreux universitaires chinois, réfuter l'exemple de Lishu pour son unicité – et donc son manque de pertinence – pourrait être une erreur analytique majeure, conduisant à de sérieuses incompréhensions et interprétations erronées de la réforme politique et administrative actuellement en cours en Chine. •

• **Traduit par Séverine Bardon**

36. Lily Tsai soutient que ces institutions informelles sont de ce fait plus efficaces pour le bien commun que les institutions formelles telles que les élections villageoises. Voir « The struggle of village public goods provision », *in* Elizabeth J. Perry et Merle Goldman, *Grassroots political reform in contemporary China*, Cambridge/Mass., Harvard university press, 2007, p. 117-48.

37. Russell Hardin, « Trusting persons, trusting institutions», *in* Richard J. Zeckhauser, *Strategy and Choice*, Cambridge/Mass., MIT Press, 1991, p. 185-209, et « Do we want trust in government », *in* Mark E. Warren, *Democracy and Trust*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 22-41.

38. Le terme d' « économie morale » demande des précisions théoriques. De façon générale, nous faisons ici référence à la communauté villageoise en tant qu'entité économique et sociale au maillage serré, fondée sur les principes de réciprocité, d'équité et de justice afin de garantir la survie en cas de pénurie.

39. Voir Susanne Brandtstädter, et Gunter Schubert, « Democratic thought and practice in rural China », *Democratization*, vol. 5, n°5, 2005, p. 801-19 ; Gunter Schubert, « Authority, trust and legitimacy in the PRC » (en allemand), *China aktuell*, vol. 2, n°2, 2006, p. 5-39 ; Gunter Schubert, *Village elections, citizenship and regime legitimacy in the PRC*, Tübingen, Institute of Chinese and Korean studies, GCS-Paper n°5, 2006. La confiance et la fiabilité sont également étudiées – bien que d'un point de vue analytique différent – par Mélanie Manion, « Democracy, community, trust : the impact of elections in rural China », *Comparative political studies*, vol. 3, n°3, 2006, p. 301-24. L'article identifie la contestation et les procédures de vote inclusives comme ses principales variables explicatives.

Annexe 1.
General remarks concerning fieldwork

Cet article fait partie d'un projet de recherche comparative sur « le changement institutionnel, la participation et la conscience politique en Chine rurale et urbaine », mené conjointement par l'auteur et Thomas Heberer (Université de Duisburg-Essen). L'enquête de terrain a été effectuée dans deux villages du canton de Buji, district de Longgang dans la zone économique spéciale de Shenzhen entre novembre et décembre 2002 et – après que les deux villages ont été transformés en banlieues urbaines, - de nouveau en mars 2005 ; dans deux villages du canton de Dongcun, district de Fenyi, ville de Xinyu dans la province du Jiangxi, en juillet et août 2003 ; et dans deux villages du canton de Lishu, district de Lishu, ville de Siping dans la province de Jilin, en août 2004. Les données qualitatives ont été réunies grâce à trois questionnaires semi-directifs, pour les paysans, les cadres élus des villages et les cadres supérieurs travaillant aux niveaux du canton, du district ou de la préfecture. Dans chacun des villages étudiés dans le Jiangxi et le Jilin, une trentaine de villageois [1] et trois cadres élus du village ont été interviewés. De plus, 10-12 cadres supérieurs ont également été interviewés. À Shenzhen, l'échantillon a dû être réduit dans chaque catégorie pour des questions d'organisation. L'échantillon total représentait ainsi 204 interlocuteurs. Chaque interview durait entre 40 minutes et deux heures, durant lesquelles on demandait à nos interlocuteurs – en fonction de la catégorie à laquelle ils appartenaient – d'évoquer et de donner leur avis sur une large palette de questions concernant les élections directes dans les villages. Les questionnaires – au-delà des informations de base sur la situation démographique et économique de chaque village et sur la biographie de l'interlocuteur – se composaient de 37 questions pour les paysans, 23 questions pour les cadres élus des villages, et 16 questions pour les cadres supérieurs. L'évaluation des données s'est fondée sur les conventions d'analyses des informations qualitatives. Elle a été complétée par une simple codification standard des réponses afin de développer un index de la conscience politique (démocratique) des villageois et des cadres du village dans chacune des trois localisations.

Dans cet article, nous n'utilisons que les données collectées durant des interviews avec des paysans sélectionnés dans les villages A et B du canton de Lishu, district de Lishu.

Annexe 2. Étude de cas dans le Jilin : données de base des villages A et B.

	Etude de cas dans le Jilin * Ville de Siping, canton de Lishu, commune de Lishu	
	Village A	*Village B*
Nombre de villages naturels	9	6
Nombre de petits groupes électoraux	16	15
Habitants	4 037	2 777
Electeurs	2 953	2 102
• **Hommes (en % des électeurs)**	49,3	48,9
• **Femmes (en % des électeurs)**	50,7	51,1
Nombre de foyers	1 131	782
Economie collective	oui	oui
Revenu du village (Rmb)	6 500 000 Rmb (2003)	9 070 000 Rmb (2003)
Revenu par habitant (Rmb)	3 980 Rmb	3 482 Rmb
Nombre de membres de l'Assemblée représentative du village	78	75
Nombre de membres du Comité villageois	7	5
Année des premières élections conformes à la "Loi organique"	1988	1988
Année des premières élections *haixuan*	1992	1992

Les statistiques datent d'août 2004 (sauf indication contraire).

Annexe 3. Statistiques sur les interlocuteurs de l'étude de cas dans le Jilin

Echantillon	Paysans	Cadres élus	Paysans	Cadres élus	Cadres supérieurs
	Village A		Village B		Commune et canton de Lishu Ville de Siping
Nombre total	29	3	27	3	10
Sexe					
Hommes	19	3	17	3	10
Femmes	10		10		
Classes d'âge					
20-29	1		2		
30-39	5	1	7		1
40-49	12		7		4
50-59	8	2	8	2	4
60-69	3		2	1	1
70-79					
80-89			1		
Niveau d'éducation					
Pas d'éducation scolaire	2		1		
Ecole primaire	8		6		
Collège	15	1	18	3	1
Lycée	4	1	2		
Lycée ou école techniques		1			1
Etudes supérieures ou université					8
Pas de réponse					
(Ancien) Emploi					
Paysan	24		25	1	
Ouvrier dans une entreprise publique de commune ou de village	2		1		
Ouvrier dans une entreprise privée	1				
Ouvrier migrant					
Propriétaire d'un commerce individuel					
Manager d'une entreprise publique de commune ou de village					
Entrepreneur privé	1	1			
Fonctionnaire de village ou de commune		2		2	
Soldat démobilisé	1				
Cadre					9
Pas de réponse			1		1
Membre d'organisations					
Parti Communiste	9	3	2	2	10
Ligue de la Jeunesse du Parti Communiste			10		
Parti Démocratique					
Association professionnelle					
Pas d'organisation	20		13	1	
Pas de réponse			2		
Résident permanent	28	3	24	3	
Membre d'un clan dominant	1		4	1	

Annexe 4.
Questionnaires

A. Connaissance du processus électoral

1. Combien d'élections directes ont été tenues dans votre village jusqu'à présent ?
2. Les élections sont-elles populaires dans votre village ?
3. Les membres de votre famille, vos voisins et vos amis votent-ils aussi ?
4. Comment sont choisis les candidats aux élections dans votre village ?
5. Connaissez-vous ou avez-vous entendu parler de la Loi organique sur les comités de village et ses réglementations ?

B. Connaissance de la vie politique et des institutions du village

6. D'après vous, quel rôle joue le Parti dans une élection ? Pouvez-vous expliquer ce que font exactement les représentants du Parti ?
7. Pensez-vous que les élections aient changé d'une manière ou d'une autre les relations entre les représentants du Parti et le comité villageois ?
8. Les clans jouent-ils un rôle important dans les élections villageoises et dans la vie politique du village ?
9. De façon générale, comment le Gouvernement du canton a-t-il réagi aux élections dans votre village ?
10. Avez-vous observé des changements dans les relations entre le village et le canton depuis l'introduction des premières élections directes ? Des problèmes majeurs sont-ils apparus ?
11. Comment qualifieriez-vous les relations actuelles entre le comité villageois et le Gouvernement de votre canton ?

C. Efficacité politique

12. Avez-vous voté aux dernières élections ?
13. Avec quelle fréquence avez-vous voté lors des dernières élections ?
14. Pourquoi avez-vous voté ? Pourquoi n'avez-vous pas voté ?
15. Allez-vous voter aux prochaines élections aussi ?
16. Pensez-vous que votre vote soit important ?
17. Pensez-vous que les élections dans votre village soient justes ? Pensez-vous avoir un réel choix ?
18. Pensez-vous que les procédures électorales dans votre village soient honnêtes et conformes à la loi ?
19. Êtes-vous satisfait des procédures de nomination des candidats aux élections dans votre village ?
20. Pensez-vous qu'un chef de village élu serve mieux le peuple qu'un dirigeant nommé par le Gouvernement du canton ?
21. De façon générale, pensez-vous que les élections aient conduit le comité villageois à être plus attentif aux demandes des villageois ?
22. Percevez-vous un quelconque changement dans le comportement du chef de village à cause des élections directes ?
23. Pensez-vous que les élections aient apporté des avantages à votre village (par exemple davantage de développement économique et de protection sociale, de meilleures routes, de nouvelles écoles, etc.) ?
24. Pensez-vous que les élections vous aient donné davantage d'influence sur les décisions importantes prises dans le village (par exemple, sur l'attribution des quotas céréaliers, la construction de routes et d'écoles, le développement de projets comme les systèmes d'irrigation, la création de nouvelles entreprises collectives, etc.) ?

D. Participation politique

25. Êtes-vous davantage intéressé par la vie politique du village depuis que les élections directes ont été mises en place ? Par exemple, assistez-vous à davantage de réunions de l'Assemblée du village, ou contactez-vous le chef du village ou le comité villageois pour des questions personnelles plus souvent que vous ne le faisiez auparavant ?
26. Avez-vous déjà participé à une forme de protestation politique ? Avez-vous déjà initié ou organisé une telle contestation vous-même ?
27. Pensez-vous que les représentants du Parti devraient s'impliquer activement dans le processus d'organisation des élections de village ?
28. Pensez-vous que si le chef du village est élu par les villageois, alors le secrétaire du Parti devrait également être élu par les habitants du village ? Ou pensez-vous que cela n'est pas important ou pas souhaitable ?
29. Nous avons appris que de grandes discussions étaient en cours en Chine sur la nécessité d'élargir les élections directes au niveau des cantons. Qu'en pensez-vous ?

E. Complément

30. Pensez-vous que ce serait plus ou moins efficace si les postes de secrétaire du Parti et de chef du village étaient assumés par une seule et même personne ? Ou pensez-vous que ces postes devraient être tenus par deux personnes différentes ?

1. Choisis au hasard par tirage au sort dans les registres des familles de chaque village d'abord, puis l'échantillon a été modifié pour garantir une représentation appropriée des sexes et des âges, et il a été enfin complété par un groupe de secours au cas où l'un des villageois choisi ne serait pas disponible.